



LES FERTILISANTS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES - INITIATION

Éléments de contexte :

Dans le cadre de la généralisation des exigences de maîtrise et de limitation de la fertilisation ainsi que de la réduction d'emploi des produits phytosanitaires, les contrôleurs sont amenés à vérifier dans les exploitations agricoles, le respect d'un certain nombre de (bonnes) pratiques liées à ces thématiques.

Ces réductions impliquent d'avoir recours à des techniques alternatives et à des indicateurs de suivi, tels que les bilans de fertilisation et les IFT (Indice de Fréquence de Traitement).

Ils sont notamment utilisés dans le cadre de l'application de la conditionnalité des aides PAC et des Mesures Agri-Environnementales (MAEC) à enjeu eau, qui consistent à indemniser les exploitations agricoles en contrepartie d'une meilleure maîtrise de l'utilisation de ces intrants.

Objectifs :

Acquérir des connaissances théoriques sur les fertilisants (minéraux et organiques) et les produits phytopharmaceutiques agricoles, leurs usages, et les enregistrements par les agriculteurs qui découlent de leurs usages.

Public concerné :

Agents de DDT(M), DD(CS)PP, DRAAF, ASP, enseignants et directeurs d'exploitation en EPLEFPA.

Contenu proposé :

Les bases de la fertilisation : Principes de fertilisation, fertilisation N, P et K, Outils d'aide à la décision.

Les itinéraires techniques : présentation des ITK de 3 cultures (blé, maïs, colza) (cas pratique de fertilisation).

Les outils à la disposition des contrôleurs : plan prévisionnel d'épandage, cahier d'épandage, compostage.

Les produits phytosanitaires : Rôle des produits phytosanitaires, Réglementation, Index phyto et e-phy, groupe HRAC

Les différents produits utilisés, leur mode d'action, les mesures prophylactiques, seuils de traitement, moyens de prévention, phénomènes de résistance.

Enregistrements : observations, DAR, délai de rentrée, ZNT, IFT.

Précautions d'usage.

Intervenants :

Formateurs CFPPA.

Durée :

2 jours

Nombre de participants maximum :

15 participants

Responsable pédagogique :

Bruno GELIN, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 38.

Mail bruno.gelin@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.

Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

Code RnoiRH formation :

NINAGT0002